



Sommaire



- | | | | |
|---|--|----|----------------------------------|
| 3 | La Journée internationale de la Ville éducatrice | 17 | Communication et sensibilisation |
| 6 | Préparation de la célébration | 18 | Diffusion de la célébration |
| 9 | Idées d'activités | | |





JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VILLE ÉDUCATRICE

Les Villes Éducatrices
repensent la ville en tant
qu'écosystème éducatif inclusif,
dynamique et en dialogue
permanent avec les citoyens

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans un monde de plus en plus urbanisé, les villes (grandes et petites) jouent un rôle crucial dans la création d'opportunités en matière d'éducation qui permettent le développement du potentiel de leurs habitants.

Les **Villes Éducatrices** s'engagent à rendre les contextes urbains plus habitables en promouvant une vision large de l'Éducation tout au long de la vie et en maximisant l'impact éducatif de leurs politiques municipales.

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une célébration internationale qui vise à sensibiliser le public à l'importance de l'éducation et à mettre en évidence l'engagement des administrations locales à la placer comme vecteur générateur de bien-être, de coexistence, de prospérité et de cohésion sociale.

POURQUOI LA CÉLÉBRER ?

Pour...

- Reconnaître et engager tous les agents sociaux impliqués dans la construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur l'importance de l'éducation dans la ville pour améliorer la vie de ses habitants, créer un climat de qualité civique et de coexistence urbaine.
- Rendre visible l'engagement des administrations locales et des autres agents sociaux (organisations de la société civile, secteur privé, citoyens, etc.) avec l'éducation.
- Compter sur tous les citoyens et les encourager à participer activement à la co-construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur la contribution active des villes et des administrations locales pour relever les défis mondiaux de l'humanité (y compris les Objectifs de Développement Durable).

Environ 380 villes de 24 pays
ont rejoint la célébration
depuis la première édition en
2016



QUAND LA CÉLÉBRER ?

La Journée internationale de la ville éducatrice se célèbre le **30 novembre** pour commémorer le fait qu'à la même date en 1990, la Charte des villes éducatrices a été proclamée lors du premier Congrès international des villes éducatrices, qui s'est tenu à Barcelone.

La concentration des événements à une date précise permet d'accroître l'impact de la diffusion, ainsi que de souligner qu'il s'agit d'une célébration mondiale. Toutefois, les villes peuvent étendre le programme d'activités aux jours précédents et/ou suivants, si pour des raisons d'agenda elles ne peuvent pas programmer des actions le 30 novembre.



Toutes les villes, grandes, moyennes et petites, peuvent célébrer la Journée internationale

QUI PEUT S'Y JOINDRE ?

Une célébration qui implique toute la municipalité :



Administration locale

- Leadership
- Génère des alliances
- Apporte des ressources



Société civile

- S'implique
- Est proactive
- Mobilise



Communauté éducative

- Sensibilise
- Encourage la réflexion
- Dynamise



Secteur privé

- Coopère
- Soutient
- Contribue

DEVISE

Lors de la célébration de la Journée Internationale de la Ville Éducatrice en cette année 2024, nous voulons souligner que la ville constitue en elle-même une **grande salle de classe pour l'apprentissage et un laboratoire pour l'expérimentation, l'expérience et la connaissance**. Une salle de classe façonnée par ses rues, ses places, ses parcs et ses installations éducatives, culturelles et sportives, comme autant de lieux de rencontre où se tissent les relations humaines et où l'on peut apprendre de la diversité, de la diversité des personnes, des cultures et des générations, chacune avec ses particularités mais présente dans le même espace. Nos municipalités sont aussi le théâtre de revendications citoyennes ayant permis d'opérer des transformations sociales qui font partie de l'histoire de nos villes.

Le concept de laboratoire, qui figure dans le slogan de cette année, suggère également l'idée que les villes sont des lieux d'expérimentation, de création et d'innovation. L'innovation est un processus continu qui exige de la flexibilité, une ouverture à de nouvelles perspectives et une attitude de collaboration. Mais ce processus dynamique peut comporter à la fois des succès et, parfois, des erreurs. C'est pourquoi il est fondamental, pour la croissance et l'amélioration continue de nos municipalités, de compter sur la participation citoyenne, d'évaluer les actions et d'apprendre des erreurs. En ce sens, pour pouvoir aller de l'avant, il faut des politiques et des initiatives courageuses, fondées sur une analyse de la réalité et un travail en réseau avec la société civile. Cette approche permettra de construire des communautés plus fortes, plus résilientes et plus cohésives, mieux à même de relever les défis de l'avenir de manière conjointe et efficace.

La devise de cette édition est :
"La culture, source de création
et d'apprentissages dans la
Ville éducatrice"



PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

Comme le stipule le préambule de la Charte des Villes Éducatrices : *“Dans la ville éducatrice, l'éducation dépasse les murs de l'école pour imprégner toute la ville. Il s'agit d'une éducation citoyenne, où toutes les administrations assument leur rôle d'éducateur et de transformation sociale au bénéfice de la vie et de la diversité. La Ville Éducatrice vit dans un processus permanent qui vise à construire une communauté et à former des citoyen.ne.s libres, responsables et solidaires, capables de coexister dans la différence, de résoudre pacifiquement leurs conflits et de travailler pour « le bien commun »”.*

Et c'est précisément avec cette idée de travailler pour le bien commun et de former une citoyenneté réfléchie, responsable et engagée que nous proposons de célébrer la Journée Internationale de la Ville Éducatrice 2024, en vue de poursuivre la transformation de nos municipalités et de nos villes, par le biais de l'éducation, en des lieux plus inclusifs.

C'est pourquoi le slogan choisi pour cette année, à l'issue d'un processus de consultation de tous les membres, est le suivant : *“La ville éducatrice comme laboratoire d'apprentissage, de citoyenneté et de transformation sociale”.*



PLANIFIER LA CÉLÉBRATION

Le succès de la célébration dépend largement de l'implication du plus grand nombre possible de départements municipaux, d'acteurs locaux et de leur diversité.

Pour ce faire, il est conseillé de :

- **Préparer la célébration à l'avance et de manière participative.** Cela facilitera ainsi l'obtention de l'appui du plus grand nombre possible d'entités et de collectifs locaux, en contribuant à faire en sorte que l'initiative leur appartienne, et à unir leurs efforts et leurs idées à l'ordre du jour des événements municipaux.
 - **Compter avec l'implication et la participation des maires.** En tant que chefs du gouvernement local, leur participation active a un rôle clé pour amener les différents départements municipaux à se joindre à la célébration et à s'approprier des engagements de la Charte.
 - **Impliquer le plus grand nombre possible de départements ou de secrétariats municipaux.** Pour les différents départements municipaux, s'impliquer dans la célébration est une manière de faire connaître les projets réalisés et de réfléchir
- à la manière de maximiser leur impact éducatif à travers l'échange et la coopération. De cette connaissance mutuelle peuvent naître de nouvelles initiatives de collaboration entre départements qui peuvent être très enrichissantes.
 - **Compter sur la communauté éducative.** L'éducation formelle joue un rôle essentiel dans la formation des valeurs et des pratiques de la citoyenneté démocratique. En même temps, il peut s'agir d'une occasion propice de reconnaître le travail des professionnels de l'éducation et leur contribution à la communauté.
 - **Engager les entités, les organisations et les mouvements sociaux.** Les entités et organisations de la société civile sont indispensables à la construction de la Ville Éducatrice. Pour cette raison, la célébration doit également être un bon moment pour reconnaître et valoriser le travail accompli.
 - **Planifier une stratégie de communication** dans les réseaux sociaux et autres médias pour faire connaître aux citoyens l'engagement de la municipalité en faveur de l'éducation.



ACTIVITÉS MARQUANTES POUR CETTE ÉDITION

Nous proposons une série d'activités éducatives, informatives et ludiques dans le but de réfléchir et de rendre visibles les améliorations que l'approche de la Ville Éducatrice a générées dans la vie de la ville, en se concentrant à cette occasion sur les idées de laboratoire, de participation citoyenne et de transformation sociale.

- **Expériences simples** : proposer une expérience simple, sûre et amusante qui puisse être réalisée en famille ou avec les citoyen.ne.s dans des lieux publics.
- **Visites de laboratoires, de centres de recherche ou d'universités** pour faire connaître leurs installations et leurs projets.
- **Impliquer les Espaces Maker** [1] (espaces de création collaborative) et les Fab Labs (ateliers de fabrication numérique) pour faire connaître leurs activités et leurs propositions et pour que les personnes puissent accéder aux outils et aux ressources afin de créer et d'expérimenter en faisant.
- **Activités organisées par les musées des sciences ou des technologies** : dans le cas où la ville dispose de tels musées, l'idée serait de les inviter à organiser des ateliers et des démonstrations scientifiques de manière ludique et accessible dans l'espace public.
- **Projets de science citoyenne** : il s'agit de projets de recherche qui impliquent la participation citoyenne, comme un moyen pour les citoyen.ne.s d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, et une compréhension plus profonde du travail scientifique, tandis que la mise en réseau se traduit par une amélioration des interactions science-société-politique, conduisant à une recherche plus démocratique. Il s'agirait d'expliquer les projets dans lesquels il est possible de s'impliquer et d'inviter les citoyen.ne.s à participer à l'observation et à l'enregistrement de données, par exemple, d'espèces qui composent la biodiversité locale, de données sur la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la consommation d'énergie, le niveau de bruit sur les places, etc.
- **Ateliers d'expérimentation** : une façon d'expérimenter et de se mettre à la place de l'autre est de réaliser une dynamique de jeu de rôle. Un problème social est posé et les différents rôles sont distribués au hasard (maire, conseillers, citoyen.ne.s, organisations, directeur d'école, etc.), l'objectif est de travailler en groupes de 8 à 10 personnes et que, en équipe, chacun.e dans son rôle parvienne à une solution consensuelle. Ensuite, les solutions des différents groupes sont présentées et un débat réflexif s'instaure sur ce qu'ils ont ressenti, les problèmes qu'ils ont rencontrés (dans le travail de groupe et dans l'exercice de leur rôle), les compétences qu'ils ont mises en pratique et s'ils pensent que la solution est satisfaisante pour tout le monde.

[1] Exemple d'un espace Maker : <https://bidce.org/fr/experience/49>

- **Expérience sociale** : comment les rumeurs se propagent-elles ? Nous proposons de mener une expérience sociale pour voir comment les rumeurs se propagent et les problèmes qu'elles peuvent engendrer, de débattre de la nécessité de contraster les informations que nous trouvons sur les réseaux sociaux et de la manière de lutter contre les "fake news". Une autre option serait de se pencher sur la menace des "fake news" créées à l'aide de l'intelligence artificielle.
- **Ateliers de co-création** : différents ateliers de co-création selon les tranches d'âge (enfants, jeunes, adultes ou seniors) avec des méthodologies ludiques qui permettent de proposer ou d'analyser et d'améliorer différents projets de la ville. Nous proposons de les réaliser en plein air pour assurer une plus grande participation.
- **Lancer des défis locaux sur les réseaux sociaux** (par exemple sur des problèmes sociaux, d'urbanisme, environnementaux, etc. afin de proposer de possibles solutions).
- **Enquête citoyenne sur l'espace urbain** : au moyen d'une enquête (en ligne et/ou présenteielle), analyser divers espaces urbains de la ville et recueillir l'avis des citoyen.ne.s sur les aspects qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas, en vue d'aborder certaines problématiques sociales. Elle peut être combinée avec des méthodologies d'évaluation plus participatives. Ce pourrait être le point de départ d'un projet de transformation participative d'une place, d'un parc ou d'un quartier.
- **Parcours dans une perspective de ville éducatrice** : itinéraires guidés ouverts aux citoyen.ne.s à travers la commune et ses ressources, dans une perspective éducative et dans le but de renforcer la connaissance de l'histoire locale et/ou de la biodiversité présente dans la municipalité, des possibilités qu'elle offre et d'accentuer le sentiment d'appartenance et la responsabilité de sa préservation. Des visites urbaines qui intègrent la perspective de genre.
- **Jeu de pistes pour découvrir la ville** : il s'agit d'une manière ludique de parcourir et de découvrir la ville, ses lieux emblématiques, son histoire, ses services, ses curiosités, etc. à travers différentes énigmes. La résolution des énigmes peut être récompensée, par exemple, en tirant au sort des billets pour des musées municipaux, des visites guidées, etc. parmi les personnes qui les ont résolues correctement.
- **Foire en plein air** : avec la participation d'organisations sociales, conçue comme un espace de diffusion des installations et des entités éducatives et culturelles de la ville.
- **Portes ouvertes à différents équipements municipaux, espaces culturels et entités de la ville** avec des activités organisées pour l'occasion.
- **Visites guidées d'institutions gouvernementales** (débats ou dialogues avec leurs responsables).
- **Journée d'école sans murs** : il est proposé de sortir en plein air pour réaliser l'activité éducative de la journée, en occupant les places et les parcs de la ville, ou d'organiser une visite éducative des lieux emblématiques de la ville, dans le but de donner de la visibilité aux enfants et de souligner l'importance de la ville en tant que salle de classe à ciel ouvert. Étant donné que la journée internationale de cette année tombe un samedi, il est proposé que la journée d'école sans murs soit le vendredi 29 novembre.

IDÉES D'ACTIVITÉS

- **Attribution du Sceau Ville Éducatrice** : la célébration de la journée internationale peut être un bon moment pour reconnaître le travail éducatif réalisé par différents services et entités de la ville. Toutefois, cette reconnaissance implique un travail préalable pour établir les critères à respecter afin de pouvoir prétendre à ce label. Le sceau, qui peut être accroché à la porte du service, permet de rendre visible au public le travail effectué en tant que ville éducatrice.
- **Bibliothèques en plein air** : localisation des points d'accès aux bibliothèques dans différents quartiers de la ville.
- **Bibliothèque humaine** : organisation de débats avec des urbanistes ou des scientifiques, qui expliqueraient leur trajectoire, les difficultés rencontrées et la manière dont ils les ont surmontées, etc.
- **Création et lecture d'histoires intergénérationnelles** : il est proposé de ménager des espaces pour que les enfants, les jeunes et les personnes âgées se rencontrent et créent des histoires intergénérationnelles en rapport avec la thématique de cette année. Elles devraient être préparées à l'avance, avec la collaboration des écoles, des bibliothèques, des centres pour personnes âgées, etc. Et faire une lecture publique des histoires le 30 novembre.
- **Ateliers technologiques et de compétences numériques pour les seniors** en collaboration avec les jeunes.



- **Peinture murale artistique** : création d'une peinture murale sur le slogan de la présente édition dans un espace public avec la participation d'artistes locaux et des citoyens.ne.s.
- **Concours de photographies** : il est proposé d'organiser un concours de photographies parmi les citoyen.ne.s sur la devise de la présente édition (éléments qui montrent que la ville est un laboratoire d'apprentissage et de citoyenneté ou qui illustrent les transformations vécues dans la ville). Il est suggéré d'éditer une vidéo ou une exposition virtuelle à 360° avec une sélection des meilleures photographies présentées dans le cadre du concours (à titre d'exemple : <https://artspaces.kunstmatrix.com/en/exhibition/11765614/lochkameratag-2023-pinholeday-2023>). Une autre option serait d'encourager les citoyen.ne.s à partager des photos sur les réseaux sociaux sur la devise de cette édition ou un photocall avec le slogan de la journée.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

- **Séance de travail commune avec différentes équipes et services municipaux** pour analyser la Charte des Villes Éducatrices et ses implications pour la municipalité. Dans le Guide Méthodologique publié par l'AIVE, on peut trouver des lignes directrices pour l'organisation de cette session, en fonction du moment où chaque ville se trouve dans ce processus.
- **Déclaration publique des Maires** : Les Maires sont invités à faire une déclaration publique en faveur de la Ville Éducatrice comme laboratoire d'apprentissages, de citoyenneté et de transformation sociale. Le Secrétariat fournira un modèle de déclaration afin que les villes puissent l'adapter à leurs propres engagements. Nous invitons les villes à partager cet événement via les réseaux sociaux, en identifiant le compte de l'AIVE (#EducatingCityDay, @educatingcities).

ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT

L'AIVE offrira aux villes partenaires la possibilité de participer à une réunion virtuelle qui comprendra une conférence de réflexion et un espace d'échange autour du slogan de la présente édition. Cet événement aura lieu le **28 novembre, à 13 heures CET**, afin de permettre aux villes de consacrer le 29 ou le 30 à leurs événements locaux. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réserver cette date dans votre agenda.



ACTIVITÉS RÉUSSIES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

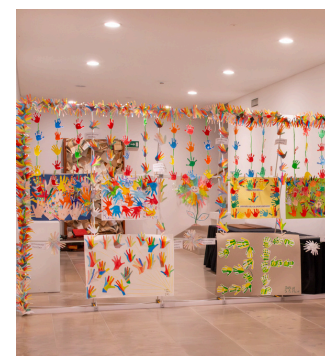
- **Dialogue avec Monsieur ou Madame la maire.**
- **Accrochage de l'affiche de la journée sur le balcon de la mairie, videomappings, projection du logo sur les bâtiments ou hissage du drapeau des Villes éducatrices.**
- **Organisation de conférences, webinaires et podcasts.**
- **Élaboration d'une carte interactive** de la municipalité (disponible sur le site web de la municipalité) en signalant les espaces significatifs dans la perspective de la Ville éducatrice.
- **Rencontres ou auditions musicales autour de la Chanson de la Ville Éducatrice**
- **Marche de la Ville éducatrice.** Marche pour redécouvrir la ville avec une approche éducative, en mettant l'accent sur le patrimoine culturel de la ville et en sensibilisant aux principes de la Charte.
- **Reconnaissance des personnes ou entités ayant un lien avec l'éducation dans la ville**
- **Organisation de sessions plénières des différents conseils existant dans la municipalité** (Conseil des enfants, Conseil des citoyens, Conseil des personnes âgées, etc.) pour débattre autour du thème proposé pour cette édition.
- **Diffusion d'un programme radiophonique monographique et/ou diffuser l'événement dans la presse/médias locaux.**
- **Réseaux sociaux.** Expliquer pourquoi la municipalité est une ville éducatrice (élaboration d'une vidéo promotionnelle avec des citoyens; faire connaître des projets éducatifs), messages vidéo institutionnels du maire/adjoint-e-s au maire soutenant la célébration, diffuser le matériel de communication préparé par l'AIVE.



ACTIVITÉS RÉUSSIES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES



ACTIVITÉS RÉUSSIES DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES



VIDÉO-RÉSUMÉ DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

2023



2020



2022



2019



2021



2018



Vidéo des villes :
[2023](#) | [2022](#) | [2021](#)
[2020](#) | [2019](#) | [2018](#)
[2017](#) | [2016](#)

Programmation dans
chaque ville lors des
éditions précédentes :
[2023](#) | [2022](#) | [2021](#)
[2020](#) | [2019](#) | [2018](#)
[2017](#) | [2016](#)

MATERIAUX

Matériel audiovisuel et graphique

Pour cette édition, l'AIVE a préparé une affiche spécifique avec le slogan. Les villes sont encouragées à utiliser l'affiche dans les espaces publics de la municipalité, ainsi que dans les médias et les réseaux sociaux municipaux.

Comme lors de l'édition précédente, nous fournirons du matériel publicitaire pour les réseaux sociaux avec le slogan du jour (en format image et mini-vidéo) pour diffuser la célébration dans les jours précédant l'événement.

En outre, les villes membres de l'AIVE qui organisent des événements pour la Journée internationale peuvent incorporer dans leur matériel de communication le **logo personnalisé** de leur ville en tant que ville éducatrice. Les villes membres qui ne disposent pas de leur propre logo personnalisé peuvent en faire la demande auprès du Secrétariat.

Tous les documents seront disponibles sur le site Web de l'AIVE (section Journée internationale).



Matériel complémentaire

- **Vidéo: La Charte des Villes éducatrices. NOUVEAU!**
- **Jeu "memory"** des contraires sur les valeurs de la Ville Éducatrice.
- **Origami** de la Ville Éducatrice
- **Chanson** de la Ville Éducatrice
- **Collection graphique et clips vidéo animés** "Villes Éducatrices: 30 ans, 30 apprentissages"
- **Drapeau**



SUR LE TERRITOIRE

Afin d'obtenir le plus grand impact possible, nous recommandons que la stratégie de diffusion de la célébration compte avec la collaboration des agents suivants:

Maires et mairesses

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une occasion optimale de visualiser le leadership et l'engagement de la plus haute autorité locale vis-à-vis de l'éducation. Un engagement fort des maires et mairesses avec les événements de célébration et les campagnes de diffusion de la Journée Internationale peut favoriser l'attention des médias locaux. Il est conseillé d'impliquer le département ou le bureau de communication de la mairie dans la conception et la mise en œuvre d'une campagne de diffusion adaptée aux caractéristiques et aux intérêts du territoire.

Médias

Les villes sont encouragées à faire connaître aux médias de leur territoire les activités qu'elles planifieront à l'occasion de la Journée Internationale en organisant des conférences de presse, en donnant des interviews du ou de la maire aux différents médias, en publiant des articles ou messages vidéo, etc. La visibilité médiatique peut aider à réaffirmer l'engagement de la ville en matière d'éducation et à diffuser le programme des événements locaux.

Réseaux sociaux

Les différents comptes des réseaux sociaux municipaux peuvent également être de bons canaux pour diffuser les actes de la Journée Internationale et mobiliser les citoyens.

Signalisation urbaine

Les villes peuvent préparer du matériel de communication pour informer de la célébration dans l'espace public au moyen de banderoles sur les lampadaires, les abribus, les affiches aux points d'information dans les rues, etc.

Communauté éducative

Il est recommandé d'engager la communauté éducative à la préparation de la célébration. De même, la diffusion de la journée dans les centres éducatifs permettra de la faire connaître aux élèves, aux enseignants, aux familles, etc.

Société civile

Le monde associatif a ses propres canaux de communication qui permettent l'accès à des groupes de personnes ayant certains profils et intérêts. Par conséquent, impliquer la société civile dans la diffusion de la célébration peut contribuer à maximiser son impact.



PAR LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat mènera également des actions pour diffuser la Journée internationale par le biais de son site web et des réseaux sociaux.

Pour obtenir un plus grand impact en matière de communication, nous demandons aux villes de suivre cette procédure :

1. Informer sur les activités de célébration

par le biais du formulaire en ligne qui sera activé par le Secrétariat afin de mettre à jour l'agenda global des événements

2. Envoyer au Secrétariat des photos et/ou

des vidéos des événements qui se sont déroulés dans la municipalité. Avec ce matériel, l'AIVE produira un résumé vidéo global de la Journée

3. Utiliser le hashtag #EducatingCityDay et

étiqueter le compte @educatingcities sur Instagram, Twitter et Facebook.

Les vidéos préparées par les villes et par le Secrétariat sont publiées sur le site de la Journée internationale et sur la chaîne Youtube de l'AIVE.

Pour plus d'informations :



edcities.org/fr/



[@educatingcities](https://www.instagram.com/educatingcities)





JOURNÉE INTERNATIONALE DE
LA VILLE ÉDUCATRICE 2024

La Ville éducatrice
comme laboratoire
d'apprentissages, de citoyenneté
et de transformation sociale



ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES
**Villes
Éducatrices**